



POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

POL-AMB
Rev. 0
Date : Février 2026

Le **Diving Center Colera**, entreprise familiale forte de plus de 20 ans d'expérience dédiée à la plongée sous-marine et à la découverte du milieu marin, consciente de sa situation dans un environnement de grande valeur tel que le **Parc Naturel du Cap de Creus** et la future protection du **Parc Naturel de la Serra de l'Albera**, s'engage à développer son activité selon les principes de durabilité et de respect de l'environnement.

Afin d'atteindre l'excellence environnementale dans notre gestion, nous nous engageons à :

1. Protection de l'environnement et prévention de la pollution

- **Conservation marine** : Minimiser l'impact de nos plongées et activités de snorkeling, en sensibilisant notre clientèle à la faune et à la flore locales.

Nous nous engageons à la préservation active d'habitats sensibles, tels que les herbiers de Posidonie et le coralligène, ainsi qu'au tri sélectif des déchets trouvés lors de nos plongées.

2. Utilisation responsable des ressources naturelles

- Nous promouvons une **utilisation efficace de l'eau et de l'énergie**, en optimisant les ressources nécessaires au développement de nos activités.
 - Nous mettons en œuvre des mesures visant à réduire la consommation d'eau grâce à des systèmes d'économie et en sensibilisant les parties prenantes à l'importance de valoriser cette ressource limitée.
 - Nous appliquons des technologies d'efficacité énergétique, telles que l'utilisation de la chaleur des moteurs des embarcations pour chauffer l'eau des douches et l'utilisation d'éclairage LED dans l'ensemble du centre.

3. Économie circulaire et gestion des déchets

- **Cycle de vie** : Prolonger la durée de vie des matériaux en favorisant leur réutilisation, leur don ou leur recyclage spécialisé afin d'éviter qu'ils ne deviennent des déchets.
- **Contrôle strict** : Garantir un tri sélectif rigoureux et un stockage sécurisé des déchets et produits chimiques afin d'éviter tout incident environnemental.
- **Achats responsables et collaboration avec les fournisseurs** : Nous œuvrons pour améliorer l'acquisition de produits et services à moindre impact environnemental, en favorisant l'utilisation de matériaux durables et de produits de nettoyage biodégradables. Nous nous engageons à transmettre nos valeurs environnementales à notre chaîne d'approvisionnement, en évaluant et sélectionnant des fournisseurs démontrant un engagement actif en faveur de la durabilité.

4. Conformité légale et autres exigences

- **Cadre réglementaire** : Respecter la législation environnementale en vigueur, les réglementations du Parc naturel et des Réserves marines où nous opérons, ainsi que les engagements volontaires adoptés, tels que le label Biosphere.



POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

POL-AMB
Rev. 0
Date : Février 2026

5. Amélioration continue et formation

- **Système de gestion** : Maintenir et améliorer continuellement notre Système de Management Environnemental (ISO 14001) afin d'accroître chaque année notre performance environnementale.
- **Formation** : Former et responsabiliser notre équipe afin qu'elle agisse en tant qu'ambassadrice de la conservation et applique les meilleures pratiques environnementales dans chaque activité du centre.

6. Intégration paysagère et protection de l'environnement

- **Harmonie avec le territoire** : Nous nous engageons à garantir la meilleure intégration paysagère possible de nos installations au sein du Parc naturel du Cap de Creus et dans l'environnement du futur Parc naturel de la Serra de l'Albera, en minimisant l'impact visuel et environnemental du centre dans l'écosystème où il est implanté.
- **Préservation du patrimoine naturel** : Nous promouvons la découverte du territoire à travers des activités à faible impact afin de sensibiliser au respect de la beauté et de la biodiversité locales.

7. Action climatique

- **Décarbonation des opérations** : Nous travaillons activement à minimiser notre empreinte carbone en optimisant la consommation de combustibles fossiles de nos embarcations et véhicules, en nous fixant des objectifs de réduction de consommation.
- **Amélioration de l'efficacité énergétique et développement des énergies renouvelables** : Nous encourageons l'utilisation d'énergie verte par l'extension de notre propre installation de panneaux photovoltaïques.
- **Mobilité responsable** : Nous promouvons des pratiques de mobilité durable et d'éco-conduite auprès de notre équipe et de notre clientèle afin de réduire les émissions indirectes liées à notre activité.
- **Adaptation et résilience** : Surveiller l'évolution du milieu marin afin d'adapter nos activités de manière responsable et sensibiliser la clientèle aux effets de la crise climatique au Cap de Creus.

8. Ancrage territorial et communication

- **Collaboration locale** : Maintenir des partenariats actifs avec des entités locales pour le nettoyage des fonds marins et la sensibilisation à l'environnement.
- **Transparence** : Nous nous engageons à publier nos résultats environnementaux et à encourager la participation de notre clientèle à travers la digitalisation et les canaux de satisfaction.

Cette politique est mise à disposition de toutes les parties prenantes et communiquée à l'ensemble du personnel afin d'en garantir l'application dans tous les processus du centre, de l'accueil des clients aux opérations quotidiennes.

Colera, février 2026

Lluís Bosch
Directeur et Responsable Environnemental
DIVING CENTER COLERA